COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

Commune de RIVIERE SALEE

Lieu-dit : Sagesse

PLAN DE BORNAGE

De la parcelle cadastrée K-2627

ECHELLE : 1/200

D'après le plan de bornage dressé en 2018 par M. TOUSSAINT - Réf. 5938

Suite au Document d'Arpentage n° 2904J

Nota : Les parcelles seront effectives après publication d'un acte notarié au service de la publicité foncière

Superficie mesurée : 401 m²

Mise à jour : le 19/07/2019

Etat des lieux	Le 11/07/2019
Bornage	Le 02/08/2019

Légende

- OGE Borne existante
- OGE Borne implantée
- Support EDF/ P.T.T
- Fil d'eau
- Mur
- Clôture
- Talus
- Limite de propriété
- Application cadastrale

EURL CABINET SEGUETTE GEOMETRE EXPERT

Mansarde Catalogne - 97231 LE ROBERT

Mail : geometre.expert.seguette@gmail.com

Tel : 06 96 03 85 86

GEOMETRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Référence : 18.02.0414

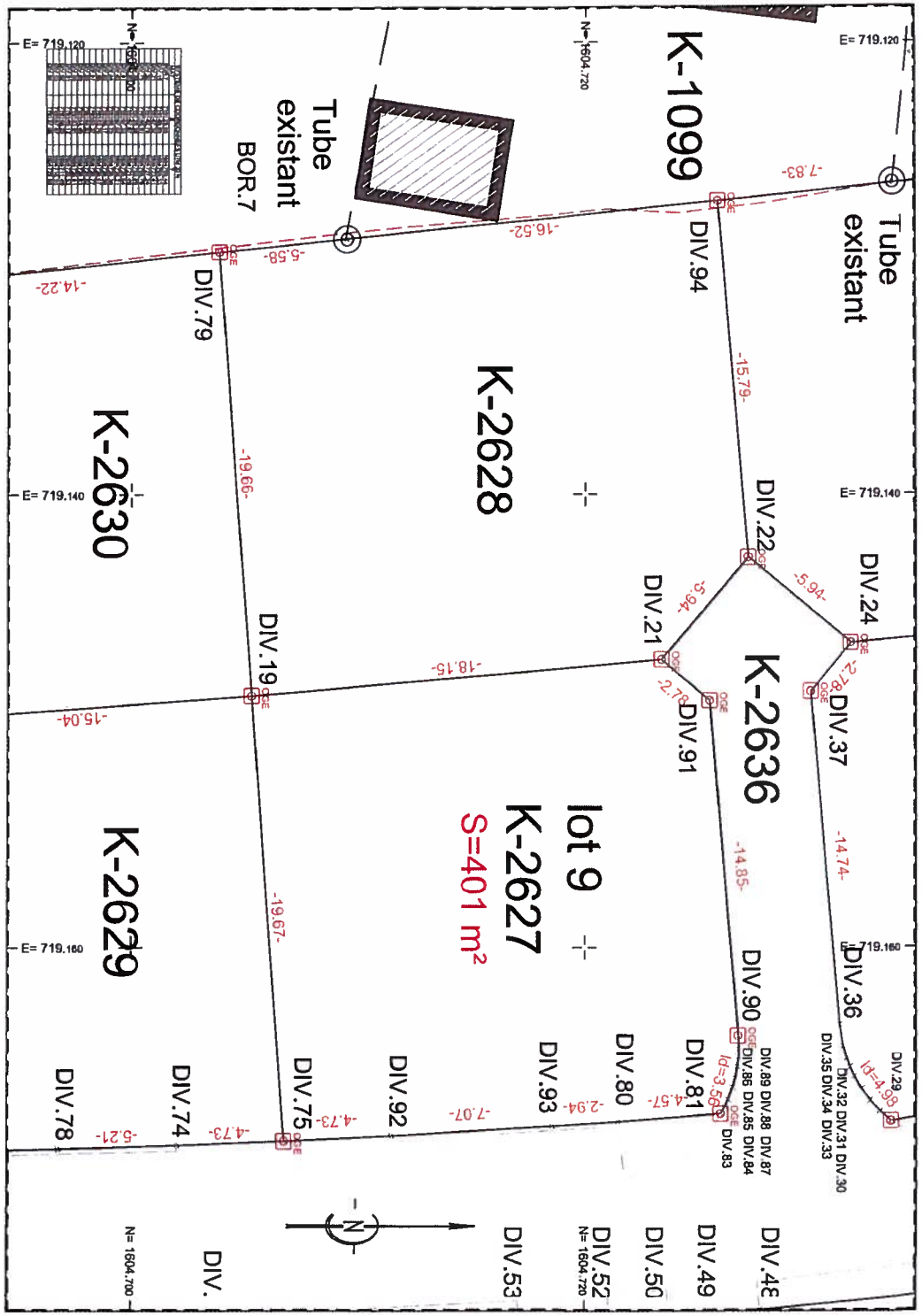

EURL CABINET SEGUETTE

Cabinet de Géomètre-Expert Foncier

Mansarde Catalogne – 97231 – Le ROBERT
MARTINIQUE

Tél : 0596 67 30 41 - Mob : 0696 03 85 86
Mail : geometre.expert.seguette@gmail.com

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

VENTE D'UN TERRAIN EN VUE DE CONSTRUCTION A USAGE D'HABITATION

Suivant les dispositions de l'article 14 de la loi S.R.U du 13 décembre 2000 et l'article L-111-5-3-3 du code de l'urbanisme.

Article L.111-5-3 du Code de l'Urbanisme : « Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat ».

Etabli par M. **Jonathan SEGUETTE**

Géomètre-expert inscrit au tableau de l'Ordre sous le n° 06123
Mansarde catalogne – 97231 – Le ROBERT – MARTINIQUE

Référence cadastrale

Commune : RIVIERE SALEE
Lieu-dit : la sagesse
Lotissement MOABI
Section : K
N° : 2627

Bornage

Le bornage du lot sera effectué après travaux (le 30/10/2019) par M. Jonathan SEGUETTE conformément à l'avis favorable du permis d'aménager n° **PA 972221 18 BT005-M02** déposé le 13/08/19 validé par M. le maire de la commune de RIVIERE SALEE, le 09/09/2019 et suivant le plan de bornage annexé.

Surface

Superficie réelle : ***401 m²***

Le plan de vente du lot indique :

En limite NORD : Une longueur de 21.19 m entre les bornes OGE DIV.81 et DIV.21 le long de la voie du lotissement
En limite SUD : Une longueur de 19.67 m entre les bornes OGE DIV.75 et DIV.19
En limite OUEST : Une longueur de 18.15 m entre les bornes OGE DIV.21 et DIV.19
En limite EST : Une longueur de 19.31 m entre les bornes OGE DIV.81 et DIV.75 le long de la voie du lotissement

EURL CABINET SEGUETTE

Cabinet de Géomètre-Expert Foncier

Mansarde Catalogne – 97231 – Le ROBERT
MARTINIQUE

Tél : 0596 67 30 41 - Mob : 0696 03 85 86
Mail : geometre.expert.seguette@gmail.com

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Coordonnées périmétriques des points limites (Projection UTM20N)

SYSTEME DE COORDONNEES UTM 20 N		
MAT	X	Y
BOR.7	719128.69	1604709.44
DIV.19	719148.89	1604705.33
DIV.21	719147.32	1604723.41
DIV.22	719142.78	1604727.24
DIV.75	719168.51	1604706.76
DIV.79	719129.28	1604703.89
DIV.80	719167.67	1604721.49
DIV.81	719167.33	1604726.04
DIV.83	719167.02	1604726.21
DIV.84	719166.70	1604726.36
DIV.85	719166.17	1604726.56
DIV.86	719165.76	1604726.67
DIV.87	719165.27	1604726.77
DIV.88	719164.83	1604726.82
DIV.89	719164.49	1604726.83
DIV.90	719163.91	1604726.81
DIV.91	719149.12	1604725.53
DIV.92	719168.29	1604711.49
DIV.93	719167.87	1604718.55
DIV.94	719127.05	1604725.88

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes,

NB : plan de bornage du lot en annexe

Fait à le ROBERT
Le 26/09/2019
Pour servir et valoir ce que de droit

Le géomètre-expert